



Polyclinique
Santa Maria
Maternité KANTYS

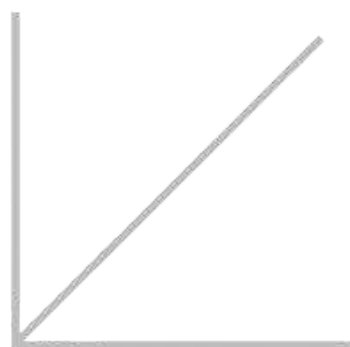


**Polyclinique Santa Maria
Maternité Kantys**

**57, avenue de la Californie
06200 Nice
(Parking Lenval)**

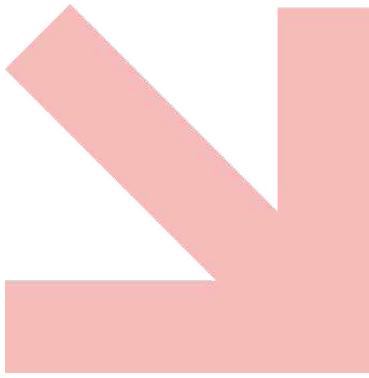
Standard :
04 92 03 02 45

Salles d'accouchement :
04 92 03 02 35



SOMMAIRE

Avant votre séjour	2
Consultations et ateliers	10
Pendant votre séjour	13
Votre accouchement	16
Votre accouchement physiologique	17
Votre césarienne	18
Après votre séjour	20
Contacts utiles	21
Annuaire	22



Avant votre séjour

Me rendre à la maternité

Idéalement située au coeur de Nice sur la célèbre Promenade des Anglais, la Polyclinique vous accueille dans un cadre exceptionnel face à la mer.

Toutes nos équipes se mobilisent pour faire en sorte que votre séjour se déroule dans des conditions optimales et restent à votre écoute.



Carte et informations d'accès

Polyclinique Santa Maria
57, avenue de la Californie*, 06200 Nice
*Parking Lenval

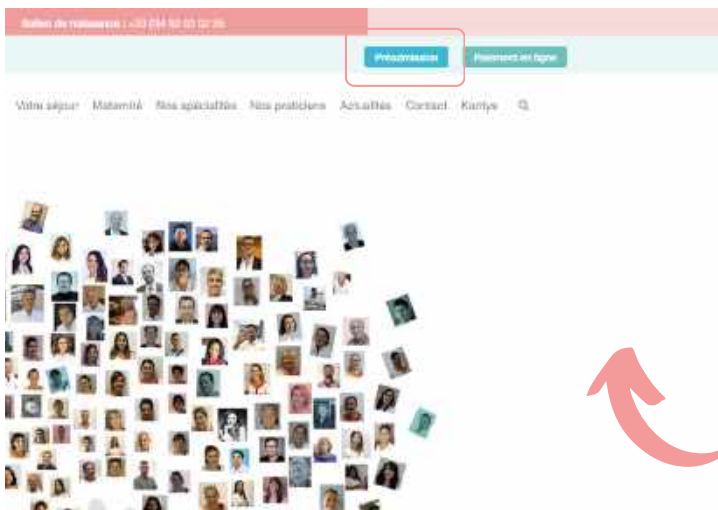
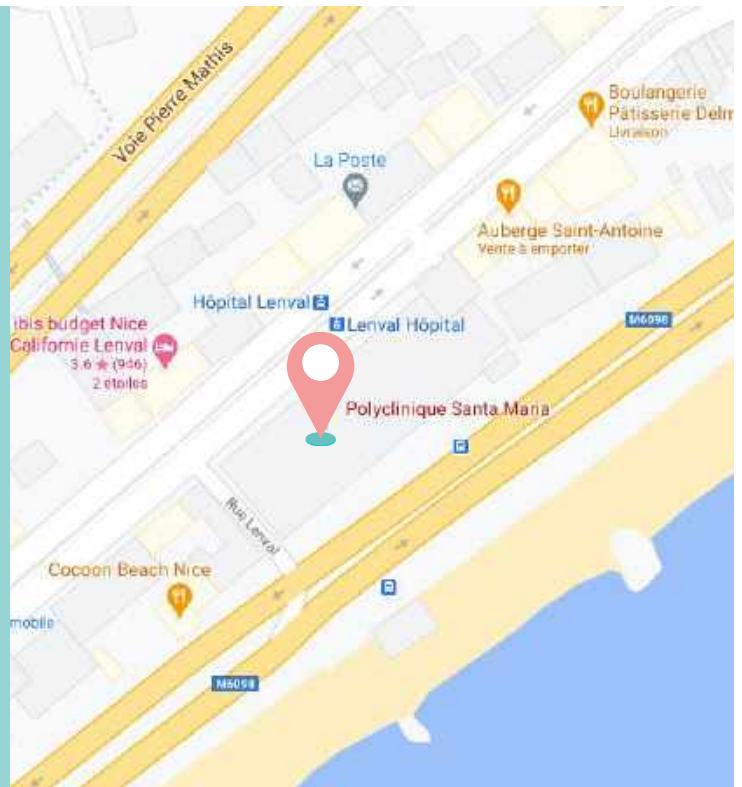
Moyens de transport

> BUS

- Ligne 12 : Centre Commercial CAP 3000/Nice Promenade des Arts
- Ligne 32 : Caucade/Place Sainte-Marguerite
- Express 3 : Halte Routière de l'Ara/Albert 1er-Verdun

> TRAM

- Ligne 2 & 3: Aéroport et CADAM (Arrêt Lenval Hôpital)



Votre pré admission en ligne

Vous pouvez organiser votre pré admission depuis chez vous, en vous connectant à :

www.polyclinique-santamaria.fr

Pré admission

> Votre pré admission en ligne

Afin de vous faire gagner du temps, nous mettons à votre disposition un Portail Patient simple et gratuit pour organiser votre admission et compléter votre dossier d'hospitalisation. Pour le faire, rien de plus simple, il vous suffit de suivre les étapes suivantes :

1. Rendez-vous sur le site : www.polyclinique-santamaria.fr
2. Cliquez sur le bouton **Préadmission**
3. Créez votre compte en 2 minutes : vous recevrez un code par SMS afin d'activer votre compte en toute sécurité
4. Complétez votre dossier
5. Une fois votre dossier renseigné, vous serez informée par la clinique que votre dossier est bien enregistré.

> Votre pré admission à la Polyclinique

Vous pouvez également effectuer les démarches administratives auprès de notre bureau des entrées du lundi au vendredi de 13 h à 16 h 15.

Celui-ci est situé à droite après l'accueil.



Votre Maternité

Toute l'équipe de la maternité travaille au quotidien pour améliorer ses pratiques de soins et favoriser :

- > L'approche naturelle de l'accouchement, au plus près de vos souhaits, dans la douceur et la sécurité et ainsi faire de ce moment un souvenir agréable et chaleureux.



Accédez à votre compte

Identifiant (votre adresse mail)

Mot de passe

Connexion

Mot de passe oublié ?

Documents à numériser pour votre admission en ligne

- > Une pièce d'identité
- > La carte vitale avec les droits ouverts au titre de maternité (si vous êtes assurée sociale)
- > Votre carte de mutuelle s'il y a lieu

Documents à fournir au bureau des entrées

- > Une pièce d'identité
- > La carte vitale avec les droits ouverts au titre de maternité (si vous êtes assurée sociale)
- > Le devis de « réglante » signé par la Direction si vous n'êtes pas assurée sociale
- > Le dossier rose d'admission à la maternité (celui-ci sera bientôt informatisé et ne nécessitera plus d'être apporté)
- > Votre carte de mutuelle s'il y a lieu
- > Un chèque de caution si vous souhaitez une chambre particulière

- > L'accueil des nouveau-nés dans le respect de leurs besoins et de leurs rythmes en protégeant leur capital santé et en favorisant le meilleur attachement possible avec leurs parents.
- > Le maintien de la proximité mère/enfant avec une place donnée au coparent.
- > L'accompagnement à l'alimentation du nouveau-né.

La maternité KANTYS est une maternité de niveau 2 pédiatrique.

Une équipe à votre service

Vous attendez un enfant, notre équipe est heureuse de vous accueillir, vous pourrez être amené.e.s à rencontrer :

- > Un gynécologue-obstétricien
- > Un anesthésiste
- > Un pédiatre
- > Une équipe de sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, infirmières, aides-soignant.e.s, agents de service hospitalier, secrétaires médicales
- > Des kinésithérapeutes, diététiciens et psychologues
- > Des ostéopathes
- > Une psychomotricienne

La Maternité Kantys étant un lieu d'accueil de stage, vous serez éventuellement en lien avec des étudiants en formation médicale ou paramédicale.

Mixité des équipes

Des femmes et des hommes occupent toutes les fonctions représentées en consultation, échographie, salle d'accouchement, anesthésie, service d'hospitalisation, etc... Votre libre choix trouve ses limites dans la nécessaire organisation des équipes médicales et paramédicales.

Par conséquent, vous acceptez par avance le fait que votre prise en charge puisse être assurée aussi bien par un homme que par une femme.

Visite de votre maternité

> Le bloc obstétrical est composé de :

- 8 salles de naissances, dont 2 salles pour les accouchements physiologiques équipées de baignoires dont l'une est dotée de chromothérapie,
- Une centrale de monitoring permettant aux sages femmes et aux médecins de veiller sur le rythme cardiaque de votre enfant sans interrompre votre intimité.

- Salles d'accouchement vastes, chaleureuses et équipées de lianes de suspension, ballons, tables d'accouchement permettant des positions multiples pendant le travail.

Tout est étudié afin que les premiers soins du nouveau-né se fassent au plus près des couples. La place du coparent fait l'objet d'une attention toute particulière.

> Le service de suites de naissance est composé de :

- 40 chambres particulières et 8 chambres doubles, dont certaines peuvent être privatisées,
- 1 nurserie avec un poste de surveillance médicale par étage de la maternité.

> Le service de néonatalogie

- Situé au 4ème étage,
- Equipé de 5 chambres kangourous vous permettant de séjourner avec votre bébé même si il a besoin de soins particuliers.

Venez visiter notre maternité !



Prenez rendez-vous



Ce moment vous permettra de découvrir les locaux et de poser vos questions directement à une sage-femme de l'équipe.



Dans vos bagages

> Pour votre entrée administrative

Présentez-vous (ou) au bureau des admissions avec les éléments suivants :

- Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour
- Livret de famille pour les couples mariés ou la reconnaissance anticipée de votre enfant si vous en avez réalisée une
- Carte vitale ou attestation de sécurité sociale à jour
- Attestation à jour de votre complémentaire santé CMUC ou AME
- Nom, prénom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas de besoin
- Engagement à payer (charge particulière)
- Votre groupe sanguin avec 2 déterminations récentes
- Dossier d'anesthésie
- Dossier d'obstétrique dans lequel figure vos résultats de coagulation, de bactériologie et éventuellement votre radio pelvimétrie (celui-ci sera bientôt informatisé et ne nécessitera plus d'être apporté)



Le trousseau que vous trouverez dans votre chambre à votre arrivée

- > 1 paquet de couches
- > 1 paquet de lingettes

> Pour la salle de naissance

Pour votre dossier médical :

- Votre groupe sanguin avec 2 déterminations récentes
- Résultats de laboratoire ou d'imagerie médicale (examens biologiques, échographies)
- Formulaire « Désignation de la personne de confiance » complété
- Formulaire de « Recueil du consentement libre et éclairé du patient » complété en cas de césarienne programmée

Pour votre bébé :

- 1 body
- 1 pyjama
- 1 brassière chaude
- 1 bonnet
- Une paire de chaussons
- 1 Turbulette® ou gigoteuse
- 1 linge doux en coton

Pour la maman :

- Un slip jetable ou filet
- 1 brumisateur

Pour le coparent :

- Des collations
- Votre support pour écouter de la musique pendant le travail, vos écouteurs

> Pour le séjour en suites de naissance

Pour votre bébé :

- 2 serviettes éponges
- 6 pyjamas
- 6 bodies
- 4 brassières en laine ou acrylique
- 1 ou 2 Turbulette(s)[®] ou gigoteuse(s)
- 1 thermomètre rectal
- 2 paires de chaussettes ou chaussons
- Linge de sortie en fonction de la saison
- 1 ou 2 bonnet(s)
- Bavoirs
- 5 carrés à langer
- 1 paquet de couches
- 1 paquet de coton
- 1 brosse à cheveux ou peigne pour bébé

Pour le coparent :

- Son carnet de santé
- Une tenue correcte de nuit

Pour la maman :

- Son carnet de santé
- Des tenues post accouchement confortables (nuisette, tee-shirt, etc...)
- Nécessaire de toilette (savon, brosse à dent, dentifrice, etc...)
- Linge de toilette (serviette, gant, tapis de bain, ...)
- Des slips jetables ou en coton
- 1 paquet de serviettes périodiques taille maxi ou nuit
- 1 paire de chaussons
- 1 sèche cheveux



Pensez à laver les vêtements de bébé, son linge, ses doudous avant leur première utilisation. De préférence avec une lessive saine, naturelle.



Si vous désirez allaiter :

- Traversin ou coussin d'allaitement
- Un baume d'allaitement 100% lanoline pour les bouts de seins
- 3 chemises ouvertes ou pyjamas
- 2 soutiens gorge d'allaitement
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- Coussinets d'allaitement

Pour le retour à la maison :

- Siège auto (adapté à la naissance)

Quand venir en salle de naissance ?



Vous avez des sensations inhabituelles ou vous observez de nouveaux symptômes mais vous hésitez à venir en salle de naissance ?

Contactez notre équipe de sages-femmes afin qu'elles vous conseillent :

04 92 03 02 35

Numéro disponible tous les jours.



Objets et valeurs



Ne conservez aucune valeur ou objet (bijoux, moyens de paiement, etc...).

L'établissement ne peut pas être déclaré responsable de la disparition ou de la détérioration des objets que vous avez conservés sous votre responsabilité.

Un coffre est à votre disposition dans les chambres individuelles ou au bureau des entrées et des sorties pour les chambres doubles.

Dans ma chambre

> Chambre prestige, vue mer

Vous y trouverez une salle de bain, du linge de toilette, une télévision, une machine à café et à thé, ainsi qu'un espace salon avec canapé convertible.

> Chambre parentale, vue mer ou vue rue

Elle comprend un lit supplémentaire et le petit déjeuner pour le coparent ainsi qu'une salle de douche et une télévision.

> Chambre particulière, vue mer

> Chambre particulière, vue rue

> Si j'ai choisi une chambre particulière

Lors de votre admission, vous pouvez demander une chambre particulière. Pour toute autre prestation hôtelière, vous pourrez également en faire la demande au cours de votre séjour (cf. grille des tarifs de ce livret). **Nous ferons notre possible pour respecter votre choix dans la mesure de nos disponibilités.** Cette prestation fait l'objet d'une tarification particulière.

Renseignez-vous avant votre séjour auprès de votre complémentaire santé afin de vérifier si ces frais sont pris en charge.



Nos tarifs



Polyclinique
Santa Maria
Maternité KANTYS



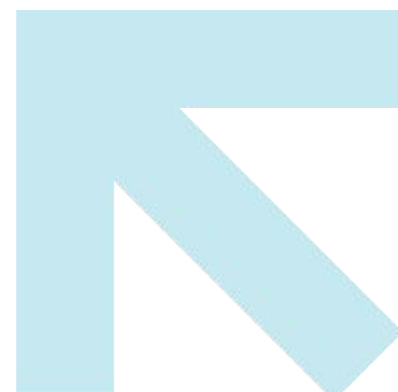
INFORMATIONS
PRATIQUES
TARIFICATION

NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES **À PARTIR DU 01/01/2024**

SUPPLÉMENT CHAMBRE PARTICULIÈRE	TARIF TTC/JOUR
Chambre particulière en maternité : Salle de douche / WC / Télévision / Lit d'appoint	Vue rue : 105 € Vue mer : 160 €
Chambre parentale en maternité : Salle de douche / WC / Télévision / Deux lits	Vue rue : 150 € Vue mer : 180 €
Chambre prestige : Salle de bain / Linge de toilette / WC / Télévision / Machine à café et thé / Canapé / Vue mer	240 €

Le forfait journalier hôtelier, facturé chaque jour calendaire d'hospitalisation, y compris le jour de sortie, est de 20 €. Le montant de la participation assuré forfaitaire est de 24 € (hors séjour en chirurgie esthétique).

SUPPLÉMENTS HÔTELIERS	TARIF TTC
Repas classique accompagnant	15,00 €
Petit déjeuner accompagnant	6,00 €
Sodas / Jus de fruit	2,00 €
Eau minérale	1,50 €
Lit accompagnant avec petit déjeuner (en médecine / chirurgie)	20,00 € par jour
Autres exigences particulières hors suppléments	Sur devis



Les produits "Né à - la maternité Kantys"



Dans les pouponnières du service de suite de naissance, vous trouverez des produits de soins bio pour votre nourrisson.

Ces produits font partie des articles "Né à la maternité Kantys" mis en place en partenariat avec l'entreprise "Né à".

> Qui est "Né à"

Né à est une entreprise française de fabrication d'articles dermo-cosmétiques pour bébés (gel lavant, lait de toilette et soin hydratant), proposés aux maternités et aux parents.

Ceux-ci ont été créés en partenariat avec des professionnels de santé pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de la peau d'un bébé.

> Pourquoi un tel partenariat ?

Parce qu'il correspond aux valeurs de notre maternité

Les produits « Né à » sont bio, made in France, non comédogènes et dépourvus de perturbateurs endocriniens afin de respecter la peau et la santé de votre nouveau-né.

Ils sont également recyclables pour préserver l'environnement.

Mais par-dessus tout, ils sont labellisés COSMOS*.

Toutes ces caractéristiques vont dans le sens de la prise en charge qualitative et responsable que nous souhaitons vous apporter.

Pour que vous puissiez prolonger votre expérience à la maison

Lors de votre séjour dans notre maternité, nous vous conseillerons et vous donnerons tous les repères dont vous avez besoin pour un retour à domicile serein.

Afin de maintenir un lien et une continuité entre la maternité et votre domicile, les produits "Né à la maternité Kantys" sont distribués par l'entreprise "Né à" à la pharmacie Fabron (en face de la clinique) et en ligne sur www.ne-a-maternite-kantys.com.

Parce que nous prenons soin de nos équipes

En prenant soin de vous et de votre nouveau-né, nous souhaitons également donner à nos équipes tous les moyens dont elles ont besoin pour vous apporter un accompagnement optimal.

Les rétrocessions reçues des ventes des produits « Né à la maternité Kantys » sont donc utilisées à la formation des équipes afin de toujours mieux vous conseiller.

> Les produits "Né à la maternité Kantys"

Le gel lavant corps et cheveux



Ce gel lavant sera utilisé lors du bain de bébé. Il présente un pH neutre et respecte donc la peau de votre nouveau-né.

Le lait de toilette sans rinçage pour le change



Ce lait de toilette nourrissant sans rinçage pourra être utilisé à différentes fins :

- Effectuer le change.
 - Rafrâchir le visage et le corps,
- Il a également un pH neutre et est rapidement absorbé par la peau (une noisette suffit).

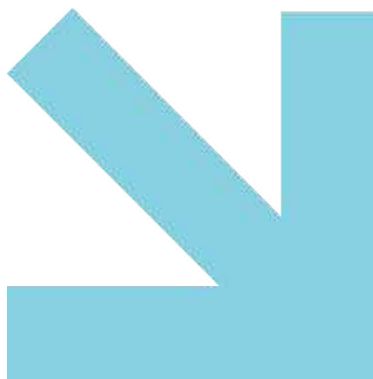
Le soin hydratant (non fourni en échantillon)



Vous pourrez utiliser cette crème quotidiennement pour hydrater l'épiderme de votre nourrisson.

Il est adapté pour les peaux atopiques ainsi que pour les massages bébé.

*Certification Ecocert plus exigeante.



Consultations et ateliers

Vos consultations prénatales

> La consultation avec un médecin anesthésiste

Elle vous sera prescrite lors de la consultation du 8ème mois. Elle est obligatoire et permet à l'équipe d'anesthésie de mieux vous connaître en prévision de l'accouchement. Vous pourrez également avoir des réponses à vos questions (par exemple, pour l'anesthésie péridurale).

Pensez à apporter pour votre consultation d'anesthésie :

- > Carte vitale ou attestation de sécurité sociale à jour
- > Résultats d'examens réalisés pendant votre grossesse (laboratoire, échographie, etc...)
- > Votre groupe sanguin avec 2 déterminations récentes
- > Carnet de vaccination

04 92 12 44 80

Horaires des consultations :

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
Le samedi matin, de 8 h à 14 h

> Informations sur la péridurale

La péridurale est une analgésie locorégionale installée par un médecin anesthésiste au cours du travail pour calmer la douleur de l'accouchement lorsque vous en ressentez le besoin.

Cependant, elle peut aussi être nécessaire sur indication médicale.

Dans notre maternité, nous utilisons la PCEA (Analgésie Péridurale Contrôlée par le Patient) : elle vous permet de gérer le dosage du produit en fonction de votre besoin.

Vous aurez aussi la possibilité de bénéficier d'une péridurale déambulatoire afin de pouvoir continuer à vous mobiliser pendant le travail.

> Projet de naissance

Parlez-en à votre gynécologue obstétricien ou prenez rendez-vous sur notre site avec une sage-femme de l'équipe.

Construire un projet de naissance, c'est pouvoir parler librement de ses envies à l'équipe médicale.

Il s'agit d'un document écrit regroupant vos souhaits concernant l'accouchement (souhait de mise au monde naturelle, péridurale, peau à peau, personne accompagnante, positions d'accouchement, épisiotomie, césarienne apaisée et participative, etc...) qui permet à tous les professionnels de respecter vos souhaits.

Si vous avez un projet, il est impératif d'en discuter avec l'équipe médicale au cours d'une consultation dédiée. Ce projet peut être remis en cause à tout moment selon le déroulement de l'accouchement. Le rôle primordial de l'équipe est d'assurer votre sécurité ainsi que celle de votre bébé, tout en veillant à rester au plus près de vos souhaits.



> Consultation auprès d'une psychologue 06 07 90 13 17*

Une psychologue est à votre écoute pour aborder avec vous toutes les questions que vous pourriez vous poser, vous et/ou le coparent, au sujet de votre maternité et de votre enfant à venir.

Si vous en ressentez le besoin, vous pourrez échanger avec elle avant, pendant et jusqu'à trois mois après votre accouchement. Ces consultations sont gratuites.

*Tous les matins sauf le mardi.

> Préparation à la naissance

La maternité KANTYS propose des consultations de préparation à la naissance à la maternité. Les séances ont lieu à la clinique et durent une heure.

Notre sage-femme vous proposera différents accompagnements : relaxation, sophrologie, hypnose médicale et information sur l'homéopathie.

ATTENTION : cet atelier ne remplace pas les séances de préparation à la naissance à effectuer auprès d'une sage-femme libérale.

Plus d'informations sur nos ateliers et réservations en ligne



> Consultation obstétricale d'urgence 04 92 03 02 35

- Vous saignez (sang rouge, plus que des traces)
- Vous chutez ou recevez un choc sur le ventre
- Vous sentez votre bébé bouger différemment
- Vous avez une fièvre supérieure à 38,5°,...

La salle de naissance est ouverte en permanence, et vous accueille.

Votre préparation à la naissance et à la parentalité

> Pourquoi se préparer ?

- S'informer sur le déroulement de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites,
- Aborder vos questions,
- Vous préparer physiquement et psychologiquement,
- Connaître votre corps et être à son écoute,
- Apprendre les gestes ou les positions qui vous aideront au cours du travail,
- Rencontrer d'autres parents, échanger et partager votre ressenti,
- Adapter votre respiration afin de mieux gérer l'intensité des contractions.



LES ATELIERS DÉDIÉS À LA PARENTALITÉ

Pendant et après la grossesse



Informations &
réservations
en ligne



LES CONSULTATIONS PAR DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS*

*Non pris en charge par la clinique

Soins de kiné et d'ostéopathie



Informations



Pendant votre séjour

La naissance

Vous avez choisi d'accoucher dans notre maternité Kantys.

Nous avons à cœur de vous accompagner au mieux dans le respect de votre bien être et de vos souhaits, tout en veillant à assurer votre sécurité.

L'accouchement

Le jour de votre accouchement, nous resterons au plus près de vos souhaits et vous soutiendrons dans votre projet.

En cas de césarienne programmée, nous ferons tout notre possible pour éviter la séparation du couple parents-enfant.

La formation et l'engagement

L'ensemble du personnel bénéficie de formations permettant de vous accompagner dans votre décision.

Nous nous engageons à respecter le code international de l'OMS qui vise à procurer une alimentation adaptée aux nourrissons en encourageant l'allaitement maternel et en utilisant correctement les laits industriels.

Avec tous les changements que provoque la naissance, votre bébé a besoin de votre présence, de votre contact, les séparations inutiles seront donc évitées. Le coparent est le bienvenu pour partager ces moments d'intimité, il peut rester dormir auprès de vous si vous le souhaitez.

En salle d'accouchement, si vous le désirez, nous vous proposerons d'installer votre bébé en peau à peau.

Nous vous aiderons à reconnaître les signes qui montrent que votre bébé est prêt à téter et pourrons vous accompagner dans ce sens.

A la sortie, l'équipe restera à votre disposition pour tout conseil et vous informera sur les personnes pouvant vous soutenir à l'extérieur de la maternité.

L'alimentation

Au cours de votre grossesse, lors de vos consultations ou lors des séances de préparation à la naissance, vous avez déjà dû aborder la question de l'alimentation de votre enfant.

Nous discuterons ensemble des bénéfices de l'allaitement maternel, vous aurez ainsi toutes les clés en main afin de faire un choix éclairé.

Pendant votre séjour, si vous avez choisi d'allaiter votre bébé, nous vous montrerons les différentes positions pour la mise au sein dès que votre enfant en exprimera le souhait. Son allaitement se fera à la demande et sauf indication médicale, il ne recevra que votre lait.

Toutes nos équipes sont formées à l'allaitement et vous accompagneront dans la mise en route de celui-ci et dans votre apprentissage et celui de votre enfant.

Certains membres de notre équipe (2 puéricultrices, 1 sage-femme et 1 pédiatre) se sont spécialisés dans ce domaine et pourront vous apporter leur expertise pour un suivi personnalisé et un accompagnement optimal dans votre projet.



Si vous avez choisi de nourrir votre bébé au biberon, nous vous accompagnerons dans ce choix en vous indiquant comment le donner. Nous vous aiderons à reconnaître ses besoins et à adapter les quantités de lait. **Par respect de la réglementation, aucun lait provenant de l'extérieur ne sera accepté. Des nouettes adaptées vous seront fournies pendant le séjour.**

Vie quotidienne à la maternité

> Votre séjour en chambre

Dès votre arrivée dans le service, vous serez accueillie par la sage-femme et l'auxiliaire puéricultrice du service.

La sage-femme vous installera en chambre et vous expliquera les soins à venir.

L'auxiliaire de puériculture s'occupera de votre bébé en présence du coparent, à qui elle remettra le certificat d'accouchement.

Elle profitera de ce moment pour lui expliquer les démarches de déclaration de la naissance :

La pré déclaration en ligne est possible sur le site de la Ville de Nice.

ATTENTION : cela ne remplace pas la déclaration à faire dans les 5 jours à la mairie.



> Vos repas

Petit-déjeuner : 7h30

Déjeuner : 11h45

Dîner : 18h00

Le choix des repas vous sera proposé la veille par un agent hôtelier.

Si vous souhaitez un laitage au petit-déjeuner, vous pourrez le lui préciser.

Afin de favoriser une alimentation saine et d'assurer la traçabilité de celle-ci, nous vous demandons de ne pas apporter de nourriture personnelle.

> L'organisation de vos soins

Votre obstétricien passera au cours du séjour et se tiendra à votre disposition si vous avez besoin d'informations médicales.

La sage-femme passera trois fois par jour (matin, après-midi et fin de soirée). Bien sûr, vous pourrez l'appeler à tout moment grâce à la sonnette.

Elle vous distribuera votre traitement au fur et à mesure de la journée en vous donnant les explications relatives à celui-ci.

Si vous avez un traitement personnel, vous devrez le lui remettre à votre arrivée et elle le fera poursuivre après prescription du médecin. Toutefois, en cas de contre-indication médicale, le médecin ne le prescrira pas.

Votre premier lever devra se faire en présence d'un professionnel.

Si vous avez eu une césarienne, il se fera le jour même dans l'après-midi, dans le cadre de notre programme de réhabilitation précoce.

> Les soins de votre bébé

Le pédiatre de la maternité fera la première visite de votre nourrisson dans les 24 premières heures pour s'assurer que votre bébé s'adapte bien à son nouvel environnement.

La deuxième visite sera effectuée le jour de la sortie afin de contrôler la prise de poids du nouveau-né et de vous expliquer son régime alimentaire et les soins à lui prodiguer.

Le pédiatre est sur place 24h/24 et 7j/7 et pourra donc se présenter rapidement en cas de besoin.

Le deuxième jour, la toilette de votre bébé sera faite avec vous par l'auxiliaire de puériculture dans la nurserie de la chambre. Elle mettra en place un programme d'éducation à l'apprentissage des soins d'hygiène et de confort de votre nouveau-né pour vous conduire vers l'autonomie.

Le dernier jour, votre bébé sera pesé le matin. Il sera préférable de donner le bain à votre domicile afin que l'adaptation de votre nourrisson se fasse en douceur.



> La déclaration de naissance

Elle est obligatoire et se fait dans les 5 jours qui suivent l'accouchement (si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prolongé jusqu'au 1er jour ouvrable suivant).

Vous avez désormais la possibilité d'entamer les démarches sur le site de la ville de Nice. Toutefois, la finalisation en mairie reste obligatoire dans les 5 jours. Pensez à prendre rendez-vous !



> Le coparent

Il peut, en fonction des prestations retenues, dormir dans votre chambre. Cette faculté est impossible en chambre double par respect de l'intimité de chacune des patientes.

Cette prestation fait l'objet d'une tarification particulière (tarifs sur notre site internet) souvent prise en charge par votre mutuelle.

Il lui faudra alors prévoir une tenue correcte et respecter les horaires de soins apportés à la mère et l'enfant.

> Dépistage auditif

Avec votre accord, nous allons réaliser un dépistage auditif. Celui-ci est gratuit.



> Présence d'un photographe sur place

Un photographe passera vous proposer ses services.



Les visites



Politique bienveillante de cocooning et de protection

A la Maternité Kantys, les visites sont limitées* au co-parent et à la fratrie, malgré la suppression des restrictions sanitaires.

Cette démarche de restriction des visites est entièrement pensée pour vous, elle permet de :

✓ Créer une bulle et faciliter le repos de la maman et de son bébé



✓ Augmenter le taux de réussite de l'allaitement

✓ Diminuer les pressions psychologiques de la famille, souvent involontaires

✓ Bénéficier de plus de calme lors de vos échanges avec les équipes, permettant de favoriser la bonne compréhension des informations

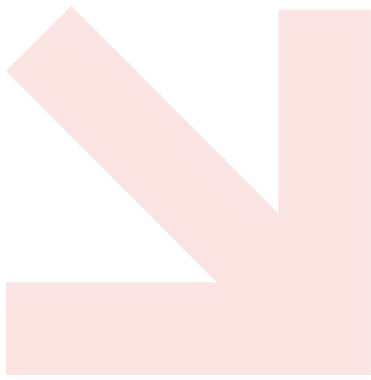
✓ Réduire le risque de transmission infectieuse vers les nouveaux-nés (triple risque covid/grippe/virus respiratoire syncytial)

*Dans de rares cas, nous continuons à faire des exceptions, selon la situation de la patiente, afin que celle-ci ne se sente pas isolée.

COVID 19

Dans un contexte épidémique sérieux, le service d'hygiène et la Direction peuvent être amenés à restreindre ou à suspendre les visites dans l'intérêt des patientes et des bébés.





Votre accouchement

Votre arrivée en salle de naissance

Dès votre arrivée, vous serez installée dans une salle de naissance où la sage-femme pratiquera un examen clinique initial. Elle vous placera un bracelet d'identification (que vous devrez garder tout au long de votre séjour) et informera votre obstétricien de votre présence. Si vous avez réalisé votre projet de naissance, vous pourrez le donner à la sage-femme à votre arrivée.

Une fois l'examen obstétrical effectué, un monitoring sera placé sur vous.

Si vous êtes en début de travail, vous serez installée en chambre où vous pourrez effectuer des exercices sur ballon. Dès que les contractions seront plus importantes, la sage-femme du service vous redirigera vers la salle d'accouchement.

Si vous êtes en plein travail, vous resterez en salle de naissance.

> Votre accouchement par voie naturelle (ou voie basse)

Un monitoring est positionné dès votre arrivée afin de surveiller les contractions et la réaction de votre bébé à celles-ci.

Différents outils pour vous aider à gérer la douleur sont disponibles (ballons, lianes et/ou baignoires). Toutefois, si vous en ressentez le besoin (ou si cela est prévu dans votre projet de naissance), vous pourrez bénéficier d'une péridurale (en l'absence de contre-indications). L'anesthésiste est présent 24h/24.

Si vous n'avez pas reçu une péridurale, vous aurez la possibilité de marcher si vous le souhaitez. Un monitoring de déambulation sera alors placé sur vous. Vous pourrez aussi demander à recevoir une péridurale déambulatoire qui vous permettra de continuer à vous mouvoir tout en soulageant la douleur.

Lors de votre accouchement, seule le coparent, la sage-femme et votre médecin seront présents.

Le coparent pourra couper le cordon si il en fait la demande auprès de votre gynécologue obstétricien et si les conditions sont favorables.

A la naissance de votre bébé, il sera placé contre vous en peau à peau aussi longtemps que vous le désirez (en l'absence de contre-indications médicales).

Après votre accouchement, aura lieu la délivrance (expulsion du placenta).

A la suite de celle-ci, vous resterez encore deux heures en salle de naissance pour contrôler vos paramètres vitaux, puis vous remonterez en chambre, dans le service d'hospitalisation.

> La césarienne

Si la situation le nécessite pendant le travail ou l'accouchement, une césarienne pourra être envisagée. Celle-ci sera alors réalisée dans une salle du bloc opératoire.

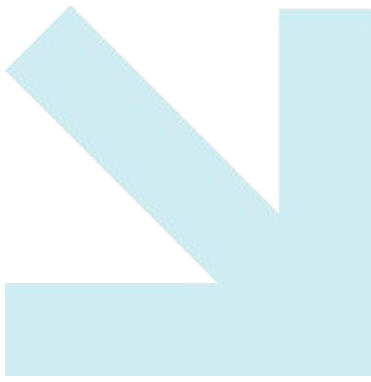
Vous trouverez toutes les informations relatives à la césarienne à la page 18.

> La prise en charge du bébé

Après le peau à peau, la sage-femme réalisera un premier examen clinique de votre nouveau-né en présence du coparent.

Si vous souhaitez allaiter, la première mise au sein pourra être faite dans les 30 premières minutes après la naissance de votre enfant.

Si vous ne souhaitez pas allaiter, guidée par une auxiliaire ou une sage-femme, vous pourrez proposer une tétée d'accueil à votre bébé afin qu'il bénéficie du colostrum.



Votre accouchement physiologique

Vous souhaitez un accouchement physiologique ?

De plus en plus de futures mamans et de couples envisagent une naissance plus naturelle et moins médicalisée, tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé, d'un accompagnement professionnel, mais aussi de la possibilité de changer d'avis.

Un accouchement physiologique ne s'improvise pas, et même si des millions de femmes ont accouché de cette façon depuis la nuit des temps, cela n'est pas anodin !

La préparation à la naissance avec votre sage-femme est primordiale. Elle saura vous expliquer les différentes phases du travail, les moyens qui permettent de gérer la douleur, les différentes positions, l'importance de la mobilisation et des étirements, l'intérêt du bain ou les techniques de respiration.

Il est important également d'avoir le soutien permanent du coparent. Celui-ci fera le lien entre vous et l'équipe soignante afin de vous laisser évoluer dans votre bulle.

La maternité Kantys s'est dotée d'un bel espace dédié aux accouchements physiologiques, équipé d'une baignoire de dilatation, de ballons, matelas, lianes, où vous pourrez évoluer en toute intimité, mais aussi en toute sécurité.

Pour anticiper cette belle aventure à laquelle vous aspirez, nous vous proposons de rencontrer les sages-femmes de la clinique, à l'occasion d'un rendez-vous sur place : il vous permettra d'exposer votre projet de naissance, de discuter avec la sage-femme de sa faisabilité, et d'en connaître les limites ou les contre-indications. Cet entretien se déroulera directement en salle physiologique (si disponible) pour vous mettre en situation et vous familiariser avec les éléments de cet espace.

Pensez à réserver.





Votre césarienne

La préparation en chambre

> La douche préopératoire

Celle-ci doit être effectuée la veille de l'intervention et renouvelée le matin-même.

La sage-femme vous fournira le savon avec lequel vous la réaliserez.

La descente au bloc opératoire

> La prise en charge pour la descente au bloc

Vous serez amenée au bloc opératoire par un brancardier. Afin d'assurer la sécurité des soins, celui-ci vous demandera votre identité et vérifiera qu'elle correspond bien à votre bracelet d'identification et à votre dossier médical.

Selon comment vous vous sentez, l'équipe pourra vous proposer de descendre à pied pour permettre à votre corps de se préparer.

> La présence du coparent

Si le coparent souhaite être présent lors de la naissance de votre bébé, il devra en faire la demande à votre obstétricien pendant la grossesse.

Il vous rejoindra au bloc opératoire après avoir revêtu la tenue adéquate, fournie par les sages-femmes.

> La naissance de votre enfant

Lorsque votre bébé naît, la sage-femme le pose en peau à peau sur vous ou le coparent.

Par la suite, votre personne accompagnante se joindra à la sage-femme pour observer la prise en charge de votre bébé.

> La prise en charge de votre bébé à la naissance

Après le peau à peau, la sage-femme pèsera et réalisera les premiers examens en présence du coparent si celui-ci le souhaite.

Une fois les examens effectués, le coparent pourra, s'il le désire, faire du peau à peau à vos côtés.

Dans le cas contraire, votre nouveau-né sera confortablement installé dans son berceau ou, si nécessaire, dans un incubateur où il sera bien au chaud.

> Votre prise en charge après la césarienne

Après l'intervention, vos paramètres seront contrôlés pendant deux heures minimum. Vous, le coparent et votre bébé serez installés dans un espace intime afin de pouvoir rester ensemble le temps de cette surveillance.

L'allaitement maternel sera déjà possible dans cette période si vous le désirez.

Une fois votre surveillance terminée, votre bébé sera installé dans vos bras pour que vous puissiez remonter en chambre ensemble.



Votre sortie

Le séjour en maternité est classiquement de 3 jours pour un accouchement par voie naturelle et de 4 jours pour un accouchement par césarienne. Dans tous les cas, votre départ se fera **entre 9 h 30 et 10 h 30** après la visite de l'équipe.

> Sortie précoce

Si vous désirez sortir précocement, nous pourrions également organiser une sortie à domicile personnalisée avec une sage-femme libérale (si absence de contre-indication médicale pour la mère et l'enfant).

Nous vous invitons à prendre rendez-vous en amont de votre accouchement avec une sage-femme libérale, afin d'organiser cela au mieux avec elle.



> Formalités de sortie

Présentez-vous au bureau des sorties, afin de :

- Clore votre dossier administratif,
- Retirer votre bulletin de situation,
- Régler les éventuels frais liés à votre séjour (télévision, chambre particulière,...).



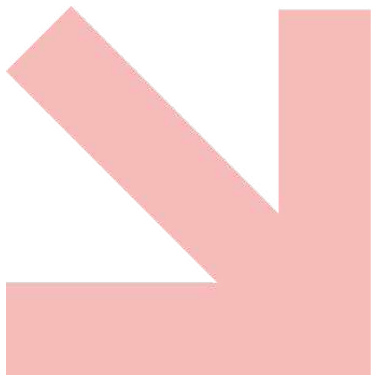
N'oubliez pas

- > Rassemblez vos effets personnels (chargeur téléphone, ...)
- > Récupérez vos divers examens (échographies, bilans sanguins, ...)
- > Retirez les objets et valeurs déposés au coffre
- > Acquitez-vous des formalités de sortie
 - > Remettez votre questionnaire de satisfaction au personnel du service
- > Remettez au personnel le matériel prêté (tire-lait)

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à consulter le site Ameli sur www.ameli.fr



ameli.fr



Après votre séjour

L'entretien post natal précoce

Dès 4 semaines après la naissance, vous pouvez prendre rendez-vous à la maternité pour participer à un entretien post natal précoce. Lors de cet entretien individuel vous bénéficierez d'une écoute attentive et bienveillante pour aborder tous les sujets que vous souhaitez.

> Cet entretien a pour objectif :

- De prévenir la dépression du post partum,
- De discuter de votre vécu de la grossesse et de l'accouchement, de vos craintes et vos difficultés, ...

La consultation en psychologie

Notre psychologue reste disponible après la naissance de votre enfant pour une consultation à la maternité

La visite post natale

Elle s'effectue directement auprès du praticien qui vous suit.

Dans les 6 à 8 semaines après votre accouchement, prenez rendez-vous avec le gynécologue qui a suivi votre début de grossesse ou avec une sage-femme.

> Cette visite a pour objectif :

- D'évaluer votre état de santé à distance de votre accouchement,
- D'adapter ou de mettre en place votre contraception post natale,
- De vous prescrire des séances de rééducation périnéale.

La rééducation post natale

Ces séances de rééducation du périnée seront prescrites par votre gynécologue et peuvent être faites par une sage-femme et/ou un masseur kinésithérapeute.

Le suivi par votre sage-femme libérale

Vous pouvez joindre la sage-femme qui vous a suivie pendant votre grossesse ou avec laquelle vous avez réalisé votre préparation à l'accouchement.

Sur demande, vous pouvez bénéficier de consultations dans les 10 jours qui suivent votre accouchement.

Le personnel de la maternité

Pour toutes questions, vous pouvez appeler nos sages-femmes, puéricultrices, ou auxiliaires de puériculture de jour comme de nuit au :

04 92 03 02 44 (6e étage)
ou 04 92 03 02 41 (5e étage)
ou 04 92 03 09 37 (4e étage)



Contacts utiles

> Associations de soutien à l'allaitement

- La Leche League - www.lllfrance.org

La Leche League France a pour but d'aider, par un soutien de mère à mère, toutes les femmes souhaitant allaiter, en leur transmettant l'art, le savoir-faire de l'allaitement.

Ce soutien et cette information passent par des réunions de soutien par téléphone et par courriel, un forum, un groupe Facebook, des publications, des congrès et des colloques à destination des professionnels de santé, et un site, où vous trouverez réponse à toutes vos questions sur l'allaitement.

- Solidarilait - www.solidarilait.org

Cette association vous propose une écoute téléphonique 7J/7 pour vous aider et vous soutenir dans votre projet d'allaitement en favorisant la discussion, le contact et la communication.

> Sages-femmes libérales consultantes en lactation

- L'AFCL - www.consultants-lactation.org

L'Association Française des Consultants en Lactation répertorie les consultants en lactation afin de vous aider dans votre démarche d'allaitement.



> Associations de soutien à la parentalité

- Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)
www.drees.solidarites-sante.gouv.fr

Le service de PMI organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale.

- Fédération nationale AEDOM
www.adedom.fr

Créée dans les années 20 par des associations "aide aux mères", la fédération a développé un réseau complémentaire pour apporter des solutions concrètes au domicile des personnes à toutes les étapes de la vie.

- L'ADMR - www.admr.org

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Fondé en 1945, il intervient en France à partir de la naissance, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

> SOS Pédiatrie

SOS PÉDIATRIE

Urgences traumatologiques et chirurgicales pour enfants*

7J/7 de 9H à 20H

 04 92 26 76 80

 Clinique Saint George
2, avenue de Rimiez - 06100 NICE



*Hors traumatisme crânien



Annuaire

> Standard

04 92 03 02 45

> Maternité : 4e étage

04 92 03 09 37

> Maternité : 5e étage

04 92 03 02 41

> Maternité : 6e étage

04 92 03 02 44

> Salles d'accouchement

04 92 03 02 35

> Unité Kangourou

04 92 03 02 30

> Référente en lactation

04 92 03 09 05

> Centre de soutien à la parentalité

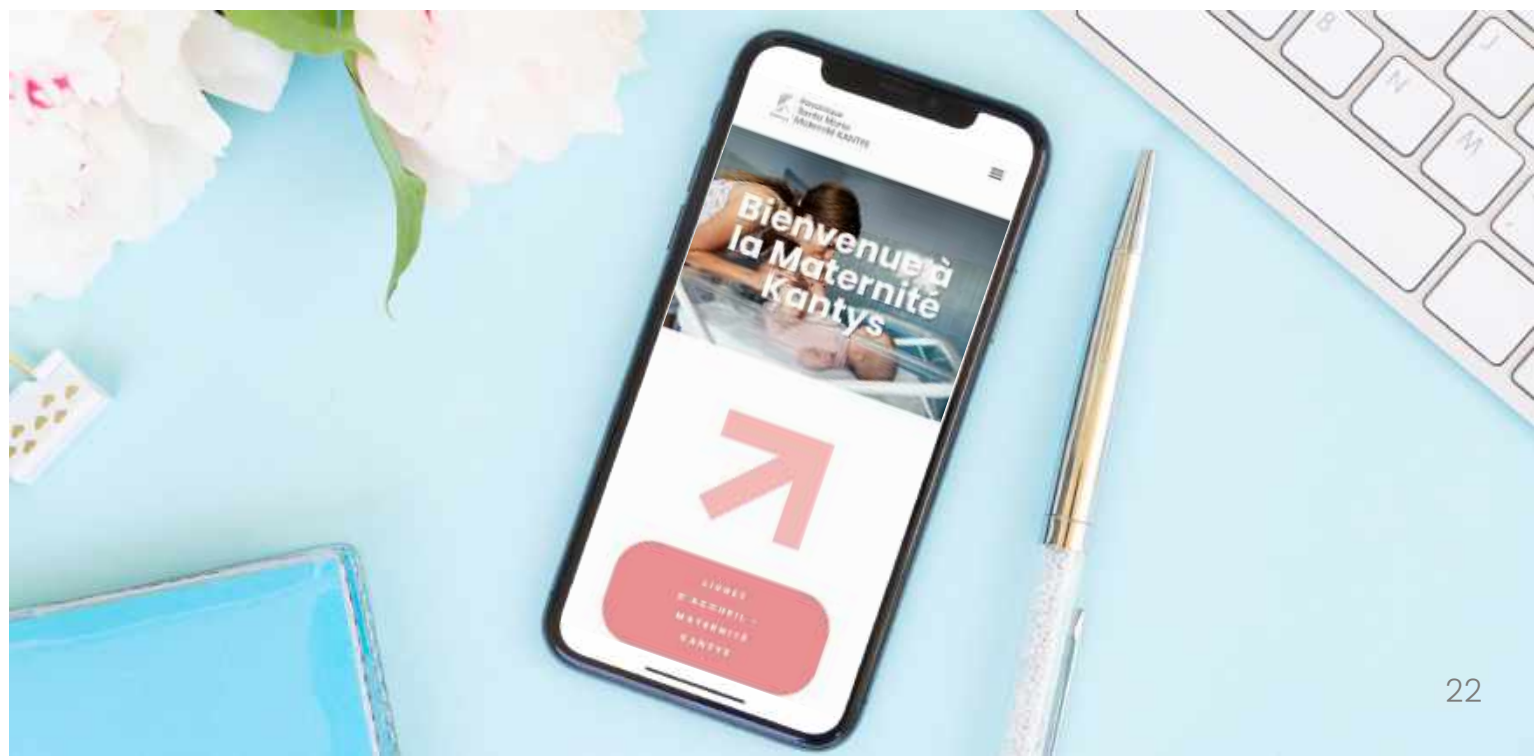
04 92 03 02 42

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi,
De 13h00 à 16h00.

> Consultations d'anesthésie

04 92 12 44 80

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
Le samedi matin, de 8 h à 14 h



Mes notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Polyclinique
Santa Maria
Maternité KANTYS